

Appel à cotisation 2022

Cher membre effectif du Réseau IDée,

Il est temps de penser à votre cotisation annuelle : celle-ci comprend notamment votre abonnement au magazine *SYMBIOSES*. Rappelons aussi que votre statut vous donne accès à certains services, dont le service juridique¹. Nous restons à votre disposition pour toute question et espérons que vous êtes satisfait de faire partie du réseau des acteurs de l'Education à l'Environnement en Fédération Wallonie Bruxelles ! D'avance merci pour votre collaboration.

Quel montant payer ?

Le montant de votre cotisation varie en fonction du chiffre d'affaires global de votre structure.

Votre chiffre d'affaires est égal ou supérieur à 25 000 € / an ?

Alors merci de procéder au versement d'un montant de **80 €**

Votre chiffre d'affaires est inférieur à 25 000 € / an ?

Alors merci de procéder au versement d'un montant de **30 €**

Besoin d'une facture ?

Il suffit d'indiquer « facture » dans le champs communication.

Pour quand ?

Dès à présent et au plus tard **pour le 30 juin 2022**, à verser sur le compte du Réseau IDée

BE98 0012 1241 2393

¹ Retrouvez toutes les infos utiles à votre statut sur la page espace membres de notre site : www.reseau-idee.be/espace-membres